



PQ  
N-A

# AGIR CONTRE LA PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE EN NOUVELLE-AQUITAINE

PRÉFET  
DE LA RÉGION  
NOUVELLE-AQUITAINE  
Santé  
Egalité  
Fraternité



# ÉDITOS

L'accès à une alimentation saine et de qualité est un enjeu de liberté, d'égalité et de fraternité. Un enjeu de liberté, car les personnes en situation de précarité ne sont pas libres de choisir ce qu'elles mangent. Un enjeu d'égalité, car cette situation crée des inégalités de santé entre les citoyens, sur leur état physique et moral. Un enjeu de fraternité enfin, car, comme le souligne l'UNESCO, le repas gastronomique des Français, inscrit depuis 2010 au patrimoine culturel immatériel de l'humanité, est un moment de partage autour de "bons produits, de préférence locaux".

Agir contre la précarité alimentaire, c'est donc répondre à l'essence même du pacte républicain. L'État s'y investit pleinement en renforçant les moyens d'intervention des acteurs locaux. Il y a bien sûr les crédits du Fonds social européen distribués aux réseaux de distribution alimentaire, mais aussi le soutien direct aux associations qui représente 1,6 million d'euros en Nouvelle-Aquitaine. Ce à quoi s'ajoute le fonds *Mieux manger pour tous* lancé en 2023. Dans notre région, ce sont plus de trois millions d'euros attribués à des projets de coopération alimentaire. Sans oublier le Pacte des solidarités. Passé en 2023 entre l'État et les collectivités, il soutient à hauteur de 800 000 euros les dispositifs de lutte contre la précarité alimentaire en Nouvelle-Aquitaine.

Que ce soit l'État, les collectivités, les associations, les agriculteurs, les transformateurs, mais aussi les distributeurs, nous pouvons tous nous engager. Reste à établir des modes de coopération qui fassent que tous nos concitoyens aient accès à une alimentation saine et de qualité.

**« un enjeu de liberté, d'égalité et de fraternité »**

Notre société est marquée par des injustices sociales et territoriales. De nombreux concitoyens, issus de catégories sociales différentes, vivent au quotidien les inégalités, les discriminations et parfois un sentiment de mépris. Selon le rapport *Enrayer la fabrique de la pauvreté en Nouvelle-Aquitaine* du CESER, 30 % à 40 % de la population régionale est touchée par la précarité.

**« La dimension sociale est indissociable de l'écologie et de la santé »**

Le Président du Conseil régional, Alain Rousset, a donné à la Région, au titre de ses compétences et dans le cadre de ses stratégies, la mission de contribuer à l'émergence d'un modèle de développement soutenable qui intègre, protège et accompagne nos concitoyens vers un idéal commun de bien vivre durable. La dimension sociale est indissociable de l'écologie et de la santé et, dans le cadre de la révision de sa feuille de route des transitions Néo Terra, une attention toute particulière a été apportée à l'équité sociale.

L'objectif premier est de nourrir six millions de Néo-Aquitaines et Néo-Aquitains avec une alimentation durable, locale, saine et bio aussi souvent que possible et une attention portée aux plus vulnérables. Cette alimentation de qualité doit être rendue accessible dans les territoires par les différents circuits de distribution : la grande distribution, principal lieu d'achat alimentaire (80 % des actes d'achats), en restauration collective hors domicile (dont les lycées), dans la restauration privée, les petits commerces et l'artisanat. Il y a un travail spécifique conduit contre le gaspillage alimentaire et sur la solidarité avec les réseaux d'aide alimentaire.

Enfin, la région souhaite rendre la consommation de produits sains, locaux et de qualité accessible aux jeunes avec l'objectif de 60 % de produits locaux de qualité dans la restauration collective des lycées.



**Eric LABADIE**

Commissaire à la prévention et à la lutte contre la pauvreté, préfecture de la Région Nouvelle-Aquitaine



**Laurence ROUÈDE**

Vice-présidente en charge du Développement, de l'Équité des territoires et des contractualisations

# SOMMAIRE

**INTRODUCTION** 6  
UN CYCLE POUR  
AIDER LES TERRITOIRES  
DE NOUVELLE-AQUITAINE  
À LUTTER CONTRE LA  
PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE

**PARTIE 1** 8  
LA PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE  
EN FRANCE ET EN  
NOUVELLE-AQUITAINE

L'ACCÈS À UNE ALIMENTATION  
SUFFISANTE ET DE QUALITÉ,  
UN ENJEU DE SANTÉ PUBLIQUE  
ET DE DIGNITÉ 9

"L'INJUSTE PRIX DE NOTRE  
ALIMENTATION", LE RAPPORT QUI  
TIRE LA SONNETTE D'ALARME 11

LES TERRITOIRES DE  
NOUVELLE-AQUITAINE FACE À  
LA PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE 12

**PARTIE 2** 14  
AGIR CONTRE  
LA PRÉCARITÉ  
ALIMENTAIRE

LE DIAGNOSTIC, UNE ÉTAPE CLÉ  
DANS LA LUTTE CONTRE  
LA PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE 15

CONSTRUIRE UNE GOUVERNANCE  
À PLUSIEURS POUR LUTTER  
EFFICACEMENT CONTRE LA  
PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE 17

DANS LA PEAU D'UN LOGISTICIEN ET  
D'UNE DIRECTRICE DE SUPERMARCHÉ 18

RENDE L'ALIMENTATION DURABLE  
ET DE QUALITÉ ACCESSIBLE À TOUS :  
DES SOLUTIONS EXISTENT DÉJÀ 19



**PARTIE 3** 23  
VERS UNE DÉMOCRATIE  
ALIMENTAIRE

FAIRE VIVRE LA DÉMOCRATIE  
ALIMENTAIRE 24

**CONCLUSION** 26  
UNE ALIMENTATION  
DE QUALITÉ,  
UN ENGAGEMENT  
POUR LE FUTUR



# Un cycle pour aider les territoires de Nouvelle-Aquitaine à lutter contre la précarité alimentaire

Depuis la création des Banques alimentaires il y a 40 ans, la précarité alimentaire ne s'est jamais résorbée. La situation s'est même aggravée, gagnant trois points entre 2016 et 2022, passant de 13% à 16%, soit un Français sur six déclarant ne pas manger à sa faim<sup>(1)</sup>. Ce sont entre deux et quatre millions de personnes qui dépendent de l'aide alimentaire en France<sup>(2)</sup>. La Nouvelle-Aquitaine n'est pas épargnée puisque plus de 200 000 personnes, soit 3% de la population, ont recours à l'aide alimentaire<sup>(3)</sup>. De plus en plus conscients de cet enjeu, 27 des 39 Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) néo-aquitains se disent engagés dans la lutte contre la précarité alimentaire. Pour les y aider, Pays et Quartiers de Nouvelle-Aquitaine (PQN-A) a conçu un cycle de qualification fait de rencontres en ligne et en présentiel.

Les PAT sont de plus en plus attendus sur les questions de justice sociale, le premier des trois axes thématiques du Programme national pour l'alimentation (PNA). Une attente exprimée de nouveau dans le projet de Stratégie nationale pour l'alimentation, la nutrition et le climat (SNANC). Les PAT ont un rôle à jouer notamment dans l'accompagnement et le soutien aux acteurs déjà engagés dans la lutte contre la précarité alimentaire. Pour cela, en 2023, le ministère du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles a annoncé la création d'un fonds pour l'alimentation durable à travers le programme *Mieux manger pour tous*. Ce fonds a pour but de renforcer la qualité de l'aide alimentaire autour de plusieurs axes : le développement des alliances locales de solidarité alimentaire, le soutien des actions de lutte contre la précarité alimentaire menées dans les PAT, le soutien d'expérimentations portant sur la transformation de l'organisation "traditionnelle" de lutte contre la précarité alimentaire, l'amélioration de la couverture des zones blanches de l'aide alimentaire. En Nouvelle-Aquitaine l'État et le Conseil Régional co-pilotent le Pacte Alimentaire. Cette feuille de route embarque les territoires à travers cinq ambitions dont la solidarité alimentaire vers une alimentation durable et locale.

## GROUPE DE TRAVAIL ET WEBINAIRES

En Nouvelle-Aquitaine, selon France PAT, sur les 39 PAT labellisés à date de 2024, concernant l'axe d'action "Justice sociale dont lutte contre la précarité alimentaire" : sept se disent non engagés, 27 se disent engagés, et cinq se disent ressources sur le sujet. On observe ainsi une hétérogénéité entre les niveaux d'implication des PAT sur ce sujet. C'est pourquoi, en cohérence avec son action de centre de ressources et au regard des attentes exprimées par le PNA et la SNANC vis-à-vis de l'action des PAT, PQN-A est financé pour accompagner les acteurs du réseau des démarches alimentaires de territoires (DAT) dans leurs actions. Le format choisi est un cycle de qualification sur la précarité et la solidarité alimentaire.

Ce cycle s'adresse aux élus, aux chargés de mission agriculture et alimentation ainsi qu'à tous les acteurs publics et privés intéressés par ce sujet.

Plus précisément, le cycle a commencé en 2024 par une revue de littérature pour définir les notions et relever les enjeux de la précarité alimentaire<sup>(4)</sup>. Un groupe de travail rassemblant une trentaine d'acteurs du réseau DAT a permis de compléter ces écrits en déterminant le degré de priorité de ces enjeux par les participants<sup>(5)</sup>. Cette première phase a été réalisée en coopération avec Margaux Alarcon et Nathalie Corade de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE) rattachée à l'école Bordeaux Sciences Agro. Ont suivi, en 2025, des webinaires souhaitant motiver l'action des acteurs sur ce sujet à travers la question "Pourquoi lutter contre la précarité alimentaire sur mon territoire ?". Ces premiers éléments amènent à la question "Comment lancer une démarche de lutte contre la précarité alimentaire sur mon territoire ?", c'est-à-dire : quels acteurs impliquer et comment organiser la gouvernance ? Comment mener un

diagnostic de la précarité alimentaire en milieu rural et urbain ?

En réponse au groupe de travail de 2024, il a été choisi d'aborder deux sujets identifiés comme prioritaires par les acteurs régionaux pour agir contre la précarité alimentaire : comment faciliter le pouvoir d'agir des personnes en situation de précarité alimentaire ? ; comment coopérer pour des

circuits solidaires et des produits de qualité ? Pour compléter ces temps de rencontre, des fiches en ligne relatent les expériences de porteurs de projets néo-aquitains qui agissent contre la précarité alimentaire. Sont publiées également des fiches décrivant des outils qui peuvent être mobilisés pour résorber la précarité alimentaire sur son territoire.

## 1. FAIRE L'ÉTAT DE LA PERCEPTION DES ENJEUX ET RÉCOLTER LES BESOINS DES PORTEURS DE PROJETS

### Article

La précarité alimentaire : notions, enjeux et réponses apportées à l'échelle des territoires, rédigé par Margaux Alarcon et Nathalie Corade chercheuses à Bordeaux Sciences Agro

### Groupe de travail en ligne

10 juillet 2024 : "Où en sont les territoires de Nouvelle-Aquitaine sur la lutte contre la précarité alimentaire ?"

## 4. INSPIRER, FAIRE CONNAÎTRE, SE RENCONTRE ET DONNER LA PAROLE AUX ACTEURS DES TERRITOIRES SUR : LA DÉMOCRATIE ALIMENTAIRE ET L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DES DENRÉES ALIMENTAIRES DISTRIBUÉES

Webinaire #3 10 juillet 2025 "Démocratie alimentaire : comment faciliter le pouvoir d'agir des personnes en situation de précarité ?"

### Rencontres régionales

16 octobre 2025 à La Couronne (16) : "Coopérer pour des circuits solidaires et des produits de qualité"

### Fiches expériences

Sécurité sociale de l'alimentation, épicerie solidaire, insertion professionnelle, production maraîchère solidaire etc.



## 2. POURQUOI AGIR CONTRE LA PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE ? LE POINT SUR LES ENJEUX IDENTIFIÉS ET CE QUI MOTIVE DES ACTEURS DÉJÀ ENGAGÉS

Webinaire #1 22 novembre 2024 "Pourquoi agir contre la précarité alimentaire sur mon territoire ?"

### Article

"Précarité et solidarité alimentaires en Nouvelle-Aquitaine : quels questionnements et pistes d'actions par les acteurs des territoires ?" Rédigé par Margaux Alarcon chercheuse à Bordeaux Sciences Agro

## 3. ACCOMPAGNER ET OUTILLER LES PORTEURS DE PROJETS À AGIR CONTRE LA PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE

Webinaire #2 14 mai 2025

"Lancer une démarche de lutte contre la précarité alimentaire sur mon territoire : diagnostiquer et construire une gouvernance des solutions"

### Fiches outils

Plateformes numériques, tarification solidaire, application consommateurs etc.

(1) La débrouille des personnes qui ne mangent pas toujours à leur faim, CREDOC (2023)

(2) La crise sanitaire a accentué la précarité des bénéficiaires de l'aide alimentaire, A. Accardo et al. (2022)

(3) Enrayer la fabrique de la pauvreté en Nouvelle-Aquitaine, CESER Nouvelle-Aquitaine (2023)

(4) La précarité alimentaire : notions, enjeux et réponses apportées à l'échelle des territoires, Alarcon M. (2024)

(5) Précarité et solidarité alimentaires en Nouvelle-Aquitaine : quels questionnements et pistes d'actions par les acteurs des territoires ?, Alarcon M. et PQN-A (2024)

## PARTIE 1

# LA PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE EN FRANCE ET EN NOUVELLE-AQUITAINE



L'accès à une alimentation suffisante et de qualité, **un enjeu de santé publique et de dignité**

Définie par le ministère du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles, la précarité alimentaire "englobe l'incapacité à accéder à une alimentation suffisante, diversifiée et de qualité". Une situation qui touche de plus en plus de Français, en ville comme à la campagne, et à laquelle de nombreuses initiatives tentent de répondre.

La précarité alimentaire ne se limite pas à des composantes nutritionnelles et sanitaires, mais prend en compte des dimensions économiques, sociales, politiques et culturelles dans la mise en évidence d'inégalités d'accès à l'alimentation<sup>(1)</sup>. Ainsi, elle questionne l'accès aux droits, à la dignité, le lien social, et l'organisation du système alimentaire dans son ensemble. Elle est à différencier de l'insécurité alimentaire qui se définit, par opposition à la sécurité alimentaire, comme l'impossibilité pour tous et toutes d'avoir une disponibilité et un accès alimentaire stable et suffisant pour mener une vie saine et active.

« Une alimentation saine, de qualité, durable et accessible à tous » est ce qui définit la politique alimentaire portée par le PNA. Dans la littérature, une "alimentation de qualité" se définit autour de cinq composantes : la qualité nutritionnelle, la qualité sanitaire, la qualité organoleptique, la qualité du service dite aussi qualité fonctionnelle, la qualité éthique et culturelle<sup>(2 et 3)</sup>.

### DE NOUVEAUX PUBLICS TOUCHÉS

En 2023, face à la très forte hausse des prix de l'alimentaire, un Français sur six déclarait ne pas manger à sa faim<sup>(4)</sup>. Un chiffre qui masque l'évolution des publics concernés. Selon une étude conduite en 2023 par le CREDOC, alors que la précarité alimentaire touchait le plus souvent les retraités, les bénéficiaires des minima sociaux, les faibles revenus et les familles monoparentales, elle s'est étendue aux femmes et à la population étudiante.

### UN PHÉNOMÈNE À LA FOIS URBAIN ET RURAL

Cette réalité touche autant le milieu urbain que le milieu rural. Et dans un cas comme dans l'autre, les enjeux sont multiples : la difficulté à mesurer le phénomène à l'échelle des territoires, la crise du bénévolat, le manque de dons alimentaires, la baisse de la qualité des denrées alimentaires ramassées, la considération de la dignité des personnes, l'amélioration de l'accessibilité physique à l'alimentation, etc.

### LES QUARTIERS POLITIQUE DE LA VILLE (QPV), DES POCHES DE PAUVRETÉ EN MILIEU URBAIN

La politique de la ville a pour objectif de corriger les écarts qui existent entre les quartiers les plus défavorisés des villes et le reste des ensembles urbains dans lesquels ils s'inscrivent. Le taux de pauvreté dans les 83 QPV de la Nouvelle-Aquitaine, varie entre 32% et 65 %. En comparaison, le taux de pauvreté en région Nouvelle-Aquitaine est de moins de 14% en moyenne.

(1) La précarité alimentaire : notions, enjeux et réponses apportées à l'échelle des territoires, PQN-A (2024)

(2) Rapport de Monsieur Mainguy sur la qualité dans le domaine agroalimentaire, Conseil national de l'alimentation (2019)

(3) La qualité en alimentation, une notion complexe et multidimensionnelle, CIVAM (2021)

(4) La débrouille des personnes qui ne mangent pas toujours à leur faim, CREDOC (2023)

(5) Food Deserts, Oases, or Mirages?: Small Markets and Community Food Security in the San Francisco Bay Area, Short, Guthman, & Raskin (2007)

(6) Étude qualitative des déterminants des comportements alimentaires d'employés en rôtisserie de type restaurant rapide, Sandrine Geoffrion (2023)

(7) Analyse régionale des contrats de ville de Nouvelle-Aquitaine : quelle politique de la ville pour 2024-2030 ?, PQN-A (2024)

## LA PRÉCARITÉ EN MILIEU AGRICOLE



Chaque environnement a aussi ses spécificités. En zone urbaine, la qualité et la diversité des produits alimentaires peuvent cruellement manquer particulièrement dans les zones identifiées comme quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV). Ces quartiers sont parfois nommés dans la littérature comme des "bourbiers alimentaires" de par l'omniprésence des points de restauration rapide offrant une alimentation délétère pour la santé lorsque consommée régulièrement<sup>(5) et (6)</sup> au détriment de commerces offrant des produits de qualité. Bien que la question de l'alimentation soit souvent présente dans les contrats de ville renouvelés en 2023<sup>(7)</sup> elle est assez peu abordée sous l'angle de la précarité alimentaire.

(12) Les exploitants agricoles vivent plus souvent sous le seuil de pauvreté que l'ensemble de la population. INSEE. 2025.

## VERS UN SYSTÈME ALIMENTAIRE DURABLE ET SOLIDAIRE

Les acteurs publics locaux ont tous leur rôle à jouer dans cette coopération, notamment via les [Projets alimentaires territoriaux \(PAT\)](#) et les [contrats de ville](#). Mais pour penser "coopération", il est pertinent de se pencher sur la notion de "systèmes alimentaires", c'est-à-dire sur la façon dont les humains s'organisent pour produire et consommer leur alimentation<sup>(9)</sup>. Les systèmes alimentaires rassemblent les fonctions de production, de transformation, de distribution, de commercialisation, de consommation et de logistique, l'agrofourniture et la gestion des déchets. Ils sont régi par un environnement légal, politique, culturel, socio-économique, écologique et technologique<sup>(10)</sup>.

Au regard de la hausse de la précarité alimentaire et des difficultés vécues par les associations de l'aide alimentaire, les ambitions inscrites dans le Pacte Alimentaire de Nouvelle-Aquitaine sont plus que jamais porteuses de sens : une alimentation durable et locale pour toutes et tous. Cela implique quatre dimensions : garantir la durabilité environnementale, la sécurité alimentaire, et la durabilité économique par la mise en place d'une gouvernance alimentaire participative et inclusive<sup>(11)</sup>.

coûts et à la stagnation des financements publics<sup>(1)</sup>.

> **Une baisse quantitative et qualitative des dons** : malgré la loi Garot de 2016 les dons de la distribution alimentaire baissent et 16% de ce qui est donné est jeté pour mauvaise qualité<sup>(2)</sup>.

> **Le bénévolat en baisse** : le milieu associatif est touché par une baisse du bénévolat passant d'un taux d'engagement de 24 % en 2019 à 20 % en 2025<sup>(3)</sup>.

(1) La France associative en mouvement 2025, Ministère des sports, de la jeunesse et de la vie associative, 2025

(2) Quelles solutions pour un don alimentaire de meilleure qualité ? ADEME, 2023

(3) Baromètre du bénévolat 2010 - 2025. France bénévolat, 2025.

## L'AIDE ALIMENTAIRE FRAGILISÉE



Les structures de l'aide alimentaire "historiques" (Banques Alimentaires, Croix Rouge, Secours Populaire, Restos du Cœur) représentent 90% du volume de denrées distribuées aux plus démunis en France, ce sont donc des acteurs incontournables de ce système. Pourtant, les fragilités vécues par ces structures sont multiples :

> **Une fragilité financière** : malgré les soutiens européens et le fonds *Mieux manger pour tous*, le milieu associatif déclare vivre une situation financière difficile face à la hausse des

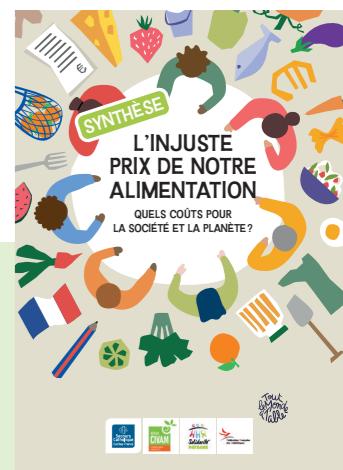
(8) La pauvreté en milieu rural, De Sousa (2010)

(9) Nourrir les hommes, Louis Malassis (1994)

(10) Diagnostic du système alimentaire de Nouvelle-Aquitaine, de sa durabilité et de sa résilience, Sidonie de Kermel (2023)

(11) Entreprendre pour un système alimentaire durable, nouvelles pratiques aux impacts sociaux et environnementaux positifs, PQN-A (2023)

# "L'injuste prix de notre alimentation", le rapport qui tire la sonnette d'alarme



## 8 MILLIONS DE FRANÇAIS EN INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE

A minima deux millions de personnes obligées de recourir à l'aide alimentaire pour se nourrir.



Antoine FORT

Animateur à la fédération des CIVAM Limousin

"Dans ce rapport nous avons établi le coût des impacts négatifs de notre système alimentaire car il nous semble qu'ils sont largement sous-estimés. Nous avons adopté une approche comptable portant sur la santé, les impacts sociaux et l'environnement. Mais il faut avoir en tête que certains coûts sont inestimables (perte de biodiversité, perte d'estime de soi, sentiment d'exclusion), d'autres sont non attribuables (dégradation des sols liée à l'agriculture) ou ne font l'objet d'aucune donnée (maladies liées à l'exposition aux pesticides dans l'alimentation et l'eau). Ce système alimentaire malade reçoit pourtant énormément d'argent public qui n'est pas conditionné à des pratiques vertueuses sur le plan social et environnemental. Cette fuite en avant n'est pas une fatalité, nous avons établi 30 propositions concrètes qui peuvent rendre notre système alimentaire durable et solidaire."

## CE QUE RECOMMANDÉ LE RAPPORT

> Démocratiser le système agricole et alimentaire, le piloter vers le **droit à l'alimentation**.

> Améliorer l'accès aux droits de tous et toutes et l'**accessibilité financière à l'alimentation durable et de qualité**.

> Réguler le commerce international pour la santé, l'environnement et les droits humains.

> Massifier la **transition agroécologique** et lui permettre de faire système.

## + 160 % DE DIABÉTIQUES EN 20 ANS

Quand l'obésité prend un virage épidémique.

## POUR 100€ D'ACHATS ALIMENTAIRES

**6,90 €**

SONT PERÇUS PAR LES PRODUCTEURS FRANÇAIS

En 1995, c'était 12 euros.



## LES COÛTS INESTIMABLES

« C'est très difficile pour moi d'avoir mes petits-enfants à la maison car les enfants, ça a toujours faim et mon frigo est souvent vide. » - Josette, retraitée

« Si on met un prix qui nous permet de vivre, on vend seulement à une niche de personnes [...]. C'est perturbant de se dire qu'on fait de la nourriture saine mais que tout le monde n'y a pas accès. » - Anne, agricultrice

## 19 MILLIARDS D'EUROS

C'est ce que coûtent les effets négatifs de notre système alimentaire - santé, écologie, social - à notre société.

**18 %**

## DES AGRICULTEURS SOUS LE SEUIL DE PAUVRETÉ

qui ne parviennent pas à tirer un revenu décent de leur travail, et deux fois plus de risque de suicide que le reste de la population.

# Les territoires de Nouvelle-Aquitaine face à la précarité alimentaire

D'après les données collectées en 2024 par France PAT, le réseau national des Projets alimentaires territoriaux (PAT), sur les 39 PAT labellisés de Nouvelle-Aquitaine, 27 déclarent agir pour une "Justice sociale dont la lutte contre la précarité alimentaire", cinq se disent ressources sur le sujet, et sept se disent non engagés. Souhaitant aller plus loin, PQN-A a organisé en juillet 2024 un groupe de travail en ligne auquel 28 acteurs de démarches alimentaires de territoire ont participé. Parmi les participants, des associations de l'éducation alimentaire, de l'aide alimentaire, des épiceries solidaires, une agence de l'Etat et les services de la Région Nouvelle-Aquitaine, mais surtout des chargés de mission au sein de collectivités territoriales - dont deux conseils départementaux - porteuses d'un PAT. Réunis durant deux heures et demie, ils ont fait état de leurs priorités et des actions déjà mises en place pour lutter contre la précarité alimentaire.



**"DES PRODUITS DE QUALITÉ, ABORDABLES ET RESPECTUEUX DE LA DIGNITÉ DES PERSONNES" POUR PRIORITÉ**

Les participants se sont accordés sur l'existence de différents degrés de précarité alimentaire et sur l'importance d'une approche globale et multidimensionnelle. Interrogés sur leurs priorités, ils ont établi la hiérarchie suivante :

- > Enjeu n°1 : permettre un approvisionnement en produits de qualité, abordables et respectueux de la dignité des personnes
- > Enjeu n°2 : initier des coopérations efficaces au service de la lutte contre la précarité à partir des actions et expertises des acteurs
- > Enjeu n°3 : plaider pour la reconnaissance d'un droit à l'alimentation
- > Enjeu n°4 : garantir la rémunération juste et équitable des travailleurs du système alimentaire
- > Enjeu n°5 : adopter une réponse systémique permettant la non-stigmatisation de certaines personnes et le maintien de la dignité humaine

## DES TERRITOIRES DÉJÀ EN ACTION



La majorité des acteurs présents au groupe de travail ont déclaré qu'ils menaient déjà des actions contre la précarité alimentaire. La majorité d'entre elles répondent aux enjeux n°1 (accès à l'alimentation) et n°2 (coordination des acteurs) au travers d'épiceries solidaires et mobiles, de groupements d'achat, de points de stockage, ou encore de la mise en relation entre acteurs de l'alimentation (producteurs, structures de l'aide alimentaire...). À ce titre, les PAT sont identifiés comme des leviers pertinents pour coordonner l'approvisionnement alimentaire à l'échelle territoriale et mettre en place des temps d'échanges et de travail.

Face à l'enjeu n°3 (plaidoyer pour le droit à l'alimentation), plusieurs participants ont proposé de s'appuyer sur des travaux scientifiques, de participer à des programmes de recherche ou de s'investir dans des collectifs et des expérimentations de Sécurité sociale de l'alimentation.

De la même manière, des propositions ont été faites afin de garantir la rémunération juste et équitable des travailleurs du système alimentaire (enjeu n°4) : faire évoluer la loi EGALim, appuyer le développement de groupements d'achats, accompagner les associations à réduire leurs charges de gestion pour favoriser le paiement juste des produits agricoles, et informer et sensibiliser sur la notion de "juste prix". Enfin, les

## MIEUX COOPÉRER ENTRE ACTEURS PRIVÉS ET PUBLICS



En matière de coopération, des liens existent déjà sur certains territoires entre PAT et centres communaux et intercommunaux d'action sociale (CCAS et CIAS), ainsi qu'entre les contrats locaux de santé (CLS) et les PAT. À l'inverse, même si les contrats de ville mentionnent souvent les PAT, ces deux dispositifs travaillent encore trop peu ensemble. Les contrats de ville qui traitent le volet agriculture et alimentation mettent l'accent sur la sensibilisation et l'éducation des enfants aux enjeux d'une alimentation saine. Ils s'intéressent aussi à l'agriculture urbaine. Enfin, bien que prégnante dans les quartiers politiques de la ville, la notion de précarité alimentaire est assez peu abordée par les contrats de ville.

- > Trois contrats de ville sur 26 rendent visible la sous-thématique "Alimentation et agriculture"
- > Douze contrats de ville sur 26 sont opérationnels par sous-thématique "Alimentation et agriculture"

Ces chiffres sont issus de l'analyse régionale de 26 contrats de villes de Nouvelle-Aquitaine 2024 - 2030 (à retrouver sur le site de PQN-A).



**Tayeb EL-MESTARI**  
Responsable de la mission Inclusion et protection des personnes vulnérables à la DREETS de Nouvelle-Aquitaine

"Depuis la loi EGALim de 2018 et la convention citoyenne pour le climat de 2019, les pouvoirs publics portent la volonté de transformer la lutte contre la précarité alimentaire en prenant en compte la qualité nutritive et gustative. C'est ce qui a motivé la mise en oeuvre en 2023 du programme Mieux manger pour tous, doté pour l'année 2025 de 80 millions d'euros. Son objet n'est pas l'achat de denrées alimentaires - nous avons des financements dédiés pour cela -, mais de soutenir des innovations, et pousser les structures à coopérer ensemble à différentes échelles. L'approche multipartenaire n'est pas seulement motivée par des questions économiques. C'est un prérequis pour développer des projets qui facilitent l'accompagnement des bénéficiaires, tout en favorisant les circuits courts et l'agriculture locale."

## RENFORCER LE POUVOIR D'AGIR DES MANGEURS



Les échanges du groupe de travail ont fait émerger trois questions principales.

- > Comment renforcer le pouvoir d'agir des mangeurs et des mangeuses ?
- > Quels leviers pour améliorer l'approvisionnement de l'aide alimentaire en produits de qualité ?
- > Quel rôle des PAT dans la coordination des acteurs qui luttent contre la précarité alimentaire ?

Par ailleurs, les participants ont souligné la nécessité d'adopter une approche multifactorielle (sociale, économique, physique, psychique, culturelle, culturelle) et concertée pour lutter contre la précarité alimentaire.

## PARTIE 2

# AGIR CONTRE LA PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE



©MARIA GRAZIA MASSIMIANI

## Le diagnostic, une étape clé dans la lutte contre la précarité alimentaire



Pour agir contre la précarité alimentaire, les associations et les collectivités peuvent favoriser les circuits courts et la coopération, encourager l'éducation alimentaire, ou encore soutenir la reconnaissance d'un droit à l'alimentation. Autant d'actions qui doivent être coordonnées et hiérarchisées selon les besoins locaux. D'où la nécessité d'établir un diagnostic de la précarité alimentaire propre à chaque territoire.

La précarité est un phénomène complexe à mesurer, car elle naît de facteurs économiques et sociaux liés au milieu de vie, que celui-ci soit urbain ou rural. Il n'y a pas une mais des précarités<sup>(1)</sup>, et différents indicateurs sont nécessaires pour en rendre compte. Seulement, les études nationales disponibles aujourd'hui sont "incomplètes et basées pour certaines sur des données assez anciennes" informe Julie Erceau, responsable de projets à l'Agence Nouvelle des Solidarités Actives (ANSA). De plus, il n'y a pas encore d'indicateurs partagés de la précarité alimentaire pour permettre son suivi. Il revient donc aux acteurs locaux de choisir et de construire leurs propres indicateurs afin de diagnostiquer la précarité alimentaire sur leur territoire. L'ANSA accompagne notamment les territoires en proposant de s'intéresser aux indicateurs suivants : cartographier l'offre alimentaire et particulièrement l'aide alimentaire, mesurer la part de public à risque, la part de public en grande précarité, et identifier l'offre de santé.

### LE DIAGNOSTIC EN ZONES URBAINES

En zone urbaine, une analyse par PQN-A des 26 contrats de ville 2024-2030 de Nouvelle-Aquitaine, a montré que la notion de "précarité alimentaire" était quasiment absente des enjeux identifiés. Les quartiers politiques de la ville (QPV) sont pourtant des territoires particulièrement exposés à la précarité alimentaire, estimée à neuf points au-dessus de celle des quartiers non prioritaires d'une même zone géographique, selon une étude de l'Inserm datant de 2010<sup>(2)</sup>. La précarité alimentaire en zone urbaine prend des formes singulières qui nécessiteraient d'être objectivées grâce à des données qualitatives et quantitatives. Des données qui manquent aujourd'hui car les études statistiques s'arrêtent souvent à l'échelle communale et ne descendent pas jusqu'aux quartiers.

Un espace ressource, [Hublot](#), a été développé par le bureau d'études Compas donnant accès à des indicateurs, des analyses et des données d'observation des territoires.

Si les contrats de ville mentionnent largement la question de l'alimentation à travers les enjeux de transitions (alimentation durable, circuits courts, place de la biodiversité, éducation), de santé (qualité de l'alimentation, lutte contre l'obésité), et d'insertion et de développement économique par l'emploi. Il n'est pour autant jamais question de diagnostic de l'alimentation dans ces contrats, si ce n'est des remontées de constats issus de concertations citoyennes. Sur ce sujet, le travail de diagnostic permettrait de construire des stratégies territoriales adaptées pour répondre aux besoins des populations et particulièrement de précarité alimentaire.

### LE DIAGNOSTIC EN ZONES RURALES

Du côté des zones rurales, le diagnostic de la précarité alimentaire peut aider à identifier un phénomène souvent ignoré. Cela s'explique de différentes manières : dispersion des personnes touchées, peur de la stigmatisation, associations d'aide alimentaire moins nombreuses. La précarité en zone rurale existe pourtant bel et bien, et se voit renforcée par des freins difficiles à résorber, comme la mobilité et l'éloignement des lieux d'achat. Objectiver les difficultés pour accéder à une alimentation saine et de qualité prend alors tout son sens, d'autant que ce travail peut être un outil de persuasion des élus. Compte tenu des ressources humaines et financières parfois limitées en zones rurales, il peut s'avérer pertinent de mutualiser le diagnostic à l'échelle de plusieurs collectivités, voire du département.

(1) Précarité et formes de précarité. Réseau national et sources médico-sociales. 2024.

(2) Les inégalités socioterritoriales de l'insécurité alimentaire dans l'agglomération parisienne et ses liens avec le surpoids et l'obésité. INSERM. 2010.

# 3 MÉTHODOLOGIES POUR DIAGNOSTIQUER LA PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE

## LA MÉTHODOLOGIE DE L'AGENCE NATIONALE DES SOLIDARITÉS ACTIVES (ANSA)

L'ensemble de la méthodologie de diagnostic a été co-construite et validée par les membres d'un groupe de travail constitué de l'ANSA et du CREDOC pour mettre en place une stratégie de lutte contre la pauvreté en Ile-de-France dans le cadre du plan France Relance.

**Objectifs :** aboutir à une vision partagée entre les différents acteurs impliqués ; favoriser l'interconnaissance des acteurs ; définir et prioriser des actions à mener pour lutter contre la précarité alimentaire.

Pour en savoir plus : [la boîte à outils Alim'Activ de l'ANSA](#)

## L'OUTIL OBSOALIM 34

L'Observatoire des solidarités alimentaires de l'Hérault (Obsalim 34) est un projet initié par la Fédération des acteurs des solidarités d'Occitanie et la Chaire Unesco Alimentations du monde. Il a abouti à un outil numérique basé sur une méthodologie de caractérisation de la précarité alimentaire à l'échelle des villes et des quartiers des grandes villes. Cette méthodologie utilise des données publiques en libre accès et disponibles pour l'ensemble du territoire français, permettant d'obtenir des cartes du risque de précarité alimentaire pour tous les départements de France (et pas seulement pour l'Hérault).

Pour en savoir plus : [découvrez l'observatoire](#)

## LA MÉTHODOLOGIE DU CCOLUPA

Le Comité national de coordination de la lutte contre la précarité alimentaire(Cocolupa)est une instance créée par l'Etat, rassemblant de nombreux acteurs impliqués dans la lutte contre la précarité alimentaire. Les travaux menés ont plusieurs objectifs : éclairer la décision publique, outiller les acteurs de terrain mais aussi produire de l'expertise et des analyses partagées entre parties prenantes.

Le premier livrable réalisé est une boîte à outils pour réaliser un diagnostic de la précarité alimentaire à l'échelle locale. Elle contient un descriptif de chacune des étapes à suivre, d'études de cas pour illustrer les propos, ainsi qu'un tableau présentant les indicateurs utiles à caractériser la précarité alimentaire.

Pour en savoir plus : [la boîte à outils du Cocolupa](#)

## LE DIAGNOSTIC PARTAGÉ DU CBE DU SEIGNANX

Le Comité de bassin de l'emploi (CBE) du Seignanx travaille en faveur de l'emploi, de l'inclusion, du développement économique et des défis environnementaux, "au travers et par l'économie sociale et solidaire". Porteur d'un PAT, il a identifié la précarité alimentaire comme un frein d'accès à l'emploi. Il porte le projet MIAMM, une Mission d'ingénierie et d'animation pour le mieux manger, lauréat de l'appel à projets *Mieux manger pour tous*. MIAMM a réalisé un diagnostic partagé de la précarité alimentaire sur son territoire en s'appuyant sur les membres de sa gouvernance organisés en groupes de travail. La gouvernance repose sur deux niveaux :

- Un comité de pilotage (COPIL) décisionnaire, où sont restitués les travaux menés.
- Des commissions opérationnelles deux fois par mois, centrées sur des thématiques précises. Les acteurs co-construisent des dispositifs, testent des outils (comme un flyer d'orientation), et décident collectivement en fin de séance.

Une grille d'analyse des structures de l'aide alimentaire a été co-construite avec l'équipe du PAT. La collaboration avec la chargée de mission PAT du territoire s'est d'ailleurs révélée essentielle, notamment sur les enjeux d'approvisionnement, d'identification des producteurs locaux et de structuration de nouvelles filières. Le PAT et le projet MIAMM s'alimentent mutuellement, dans une logique de complémentarité des expertises et des missions.



# Construire une gouvernance à plusieurs pour lutter efficacement contre la précarité alimentaire

Pour que les constats observés lors du diagnostic débouchent sur une véritable stratégie, plusieurs étapes sont à mener : identifier les acteurs du territoire impliqués dans la lutte contre la précarité alimentaire, initier une dynamique de coopération à plusieurs, définir une organisation collective. Tout cela pour construire une réponse efficace.

D'après l'expérience de l'Agence Nouvelle des Solidarités Actives (ANSA), il n'existe pas un modèle unique de gouvernance pour lutter contre la précarité alimentaire. Tout dépend de l'échelle territoriale (commune, intercommunalité, département) et des acteurs déjà engagés. Certains territoires s'appuient sur les CCAS/CIAS, les contrats locaux de santé (CLS) ou les PAT, notamment pour des actions logistiques ou d'approvisionnement dépassant les frontières communales. Responsable de projet à l'ANSA, Julie Erceau appuie sur la "pertinence de cette échelle intercommunale où s'exercent souvent les PAT et CLS, pour faire du lien, favoriser le transfert d'informations et construire une stratégie plus large". La limite souvent rencontrée est la difficulté à mobiliser certains acteurs clés comme les grandes et moyennes surfaces, la plupart du temps absentes des dynamiques collectives.

- Les médiateurs sociaux et professionnels de terrain, en capacité d'aller vers les publics précaires ;
- Et bien sûr, les habitants eux-mêmes, dans une logique de participation citoyenne, via les conseils citoyens ou autres formes collectives. Une participation qui est obligatoire, définie par la loi de 2014<sup>(1)</sup>.

Par ailleurs, comme cela a été dit précédemment (lire l'article p. 12), les articulations entre les contrats de ville et les PAT sont aujourd'hui trop faibles. Et si les PAT sont parfois mentionnés dans les contrats de ville, les coopérations concrètes restent rares. Il existe donc une réelle nécessité à construire des liens en initiant une culture commune.

## LE CONTRAT DE VILLE, SOUS L'ÉGIDE D'UNE POLITIQUE PUBLIQUE PARTICIPATIVE

Laurence Liégeois, responsable du pôle cohésion et transition chez PQN-A, définit la Politique de la ville comme "territorialisée, transversale, partenariale et participative". Ainsi, pour structurer une gouvernance efficace, plusieurs acteurs peuvent être mobilisés :

- L'ensemble des services en charge des politiques publiques connexes qui abordent les différentes dimensions de la précarité : alimentation via le PAT, éducation, santé via les CLS, cohésion sociale, emploi, mobilité etc.
- Le secteur privé comme les entreprises et les associations comme VRAC, qui connaît bien les réalités des QPV ;
- Les bailleurs sociaux, proches des habitants, et disposant de leviers d'action importants (foncier, financement via la taxe foncière sur les propriétés bâties) ;

(1) LOI n° 2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine

# Dans la peau d'un logisticien et d'une directrice de supermarché

Le cycle consacré par PQN-A à la précarité alimentaire s'est conclu par une journée de rencontre régionale organisée le 16 octobre 2025 à La Couronne, en Charente. Consacrée à la coopération, cette journée a permis aux participants de se glisser dans la peau des différents acteurs impliqués dans les circuits de distribution alimentaire destinée aux personnes en situation de précarité<sup>(1)</sup>.

"Nous avons choisi un parti pris, c'est que nous sommes un acteur de l'économie sociale et solidaire (ESS)", prévient Patrice Jouneau au moment de restituer le travail de son groupe. Se mettre à la place de l'autre n'est pas simple, mais très efficace pour se rappeler que pour s'exprimer, la coopération a besoin de la compréhension de l'autre. Les participants ont pu se poser les questions suivantes : qu'est-ce que j'apporte au collectif ? Quelles sont mes attentes vis-à-vis de ce collectif ? Quelles sont les contraintes qui m'empêchent d'y participer ?

Invités à explorer la place d'un logisticien de circuit alimentaire, le directeur de l'Éveil - association située à Poitiers et gestionnaire d'une épicerie solidaire (lire p. 19) - et ses coéquipiers "n'ont même pas pensé" à adopter le costume d'un logisticien classique. "Nous avons considéré que la logique de travail en réseau s'appliquait forcément à un réseau d'acteurs de l'ESS, explique le porte-parole. De plus, si nous voulons montrer que cette économie existe, il faut privilégier des structures de l'ESS."

Le groupe de quatre personnes, principalement constitué d'acteurs de l'aide alimentaire et de la solidarité, a ainsi imaginé une entreprise de transport dont le modèle économique serait construit à partir d'un objectif : que chaque citoyen ait accès à une alimentation saine et de qualité. "Nous avons conscience qu'aujourd'hui il n'est plus possible d'être uniquement sur un modèle associatif, précise Patrice Jouneau. Il est nécessaire d'impliquer tous les acteurs liés au projet. C'est pour cela que nous avons choisi le modèle de la société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) qui engage le porteur de projet mais aussi les collectivités, les financeurs et les habitants."

## PRÉSERVER NOTRE BÉNÉFICE

Du côté de la distribution alimentaire, c'est une approche radicalement différente qui a été choisie. "Alors moi je suis directrice d'un supermarché, et ce qui m'intéresse, c'est préserver notre bénéfice", annonce la porte-parole du groupe. Dans un



débit mitraillette, elle se prend au jeu de rôle et égrène les propositions : louer une partie de la surface commerciale à des producteurs locaux, mettre à disposition de l'aide alimentaire une partie du laboratoire de transformation quand il n'est pas utilisé, former des personnes en insertion professionnelle à l'hygiène et à la sécurité, ou encore offrir 1% des déplacements de ses poids lourds à la Banque alimentaire. "Je pourrais aussi proposer d'expérimenter ces initiatives au sein du groupe, ce qui, si ça marche, pourrait m'aider à devenir directrice d'un plus gros magasin."

## TRAVAILLER AVEC DES PROS

Aussi caricaturale qu'elle soit, l'approche a le mérite d'imaginer comment une responsable de supermarché pourrait lutter contre la précarité alimentaire. Elle souligne aussi l'importance de réfléchir à la rentabilité des actions dans un contexte de baisse des subventions.

Patrice Jouneau en sait quelque chose : le directeur de l'épicerie solidaire l'Éveil, est un ancien salarié de la grande distribution. "Il y a une expertise et un savoir-faire à aller chercher chez les professionnels de l'économie classique, reconnaît-il. Car même si la durabilité d'un projet nécessite que chaque acteur soit impliqué, dans la mise en pratique, tous les acteurs ne peuvent pas être pilotes. Il faut des professionnels qui apportent des outils de gestion et d'optimisation qui ne relèvent peut-être pas de l'ESS mais qui permettent de nourrir plus de personnes."

(1) Personnes en situation de précarité, agriculteurs, associations d'aide alimentaire et épiceries, logistique alimentaire, distribution alimentaire, et collectivités territoriales

# Rendre l'alimentation durable et de qualité accessible à tous : des solutions existent déjà

Les échanges entre les participants à la journée de rencontre ont fait émerger une dizaine d'enjeux à prendre en compte pour répondre de manière efficace et durable à la précarité alimentaire. Les participants ont initié des réflexions pour proposer des réponses lors d'un temps d'échange dédié. Encore peu nombreuses, des solutions existent déjà en Nouvelle-Aquitaine.

Retrouvez l'ensemble des ressources proposées dans cette partie sur notre site internet, dans l'article « [Comment coopérer pour des circuits solidaires et des produits de qualité ?](#) »

## LES IDÉES

- > **Diversifier les sources de financement** (privé, public, consommateur) en impulsant une volonté politique de soutien à l'échelle nationale
- > **Informer sur le vrai prix des aliments** : ce que cela coûte au producteur
- > **Pratiquer une tarification différenciée** en fonction de la qualité des produits (exemple : charte de conventionnement Sécurité sociale de l'alimentation)

## 1. COMMENT COMPENSER LE SURCOÛT DE DENRÉES ALIMENTAIRES DE QUALITÉ (SIQO, BIO...) DANS LES CIRCUITS DE L'AIDE ALIMENTAIRE, SANS IMPACTER LA RÉMUNÉRATION DES PRODUCTEURS ?

### RESSOURCE CONNEXE



Le **retrait communautaire**, une solution pour les producteurs donnant leurs invendus aux associations en bénéficiant d'une compensation financière forfaitaire. [En savoir plus ici.](#)

## L'ASSOCIATION L'ÉVEIL PLANifie SA PRODUCTION MARAÎCHÈRE EN FONCTION DES BESOINS DES ÉPICERIES SOLIDAIRES

en insertion. Une partie des légumes produits est planifiée en fonction des besoins des épiceries du territoire. La production est rémunérée à un prix plancher de 3€/kg, et les bénéficiaires des épiceries achètent à 50cts/kg. C'est le fonds Mieux manger pour tous distribué par le PAT du Grand Poitiers qui finance la différence (2,50€). Le prix payé à l'Éveil ne couvre pas encore les frais réels de production, et les épiceries ne sont pas encore très acheteuses.

"Il faut qu'elles changent d'habitude", analyse le directeur de l'Éveil. Pour ne pas travailler à perte, il faudra soit écarter de l'offre les légumes chers à produire, soit rémunérer au coût de revient.

Pour en savoir plus : [L'Éveil, au service d'une alimentation saine et durable pour tous](#)



## LE PAT DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION ROCHEFORT OCÉAN (CARO), À L'ORIGINE D'UNE COORDINATION LOGISTIQUE ENTRE AIDE ALIMENTAIRE ET PRODUCTEURS LOCAUX

Depuis 2015, la CARO mène des actions en faveur du développement agricole local et de l'alimentation. Le PAT a été labellisé en 2023. Le besoin d'organiser l'aide alimentaire a été identifié lors de rencontres locales. Après s'être questionnée sur sa légitimité à agir contre la précarité alimentaire, la CARO a décidé d'améliorer l'organisation logistique et la coordination entre l'aide alimentaire et les producteurs locaux. Inspiré par la communauté d'agglomération de Royan Atlantique (CARA), ce projet est lauréat de l'AAP Mieux manger pour tous. La CARO joue un rôle important de fédératrice des acteurs impliqués. Elle prévoit d'articuler ce projet avec les actions menées sur la lutte contre le gaspillage alimentaire en restauration collective.

Ressource connexe : En Charente-Maritime, la CARA conjugue aide alimentaire et juste rémunération des producteurs

## MAÏA ET CHARENTE STRUCTURE ET DYNAMISE L'AIDE ALIMENTAIRE GRÂCE À LA LOGISTIQUE

Maïa & Charente, établissement de Croix-Rouge insertion, accompagne vers l'emploi des personnes en difficulté grâce à trois activités : la production maraîchage biologique, une plateforme logistique et l'entretien d'espaces verts. La structuration de la filière maraîchage bio et de la plateforme logistique ont permis d'approvisionner la restauration collective et les épiceries solidaires. L'objectif : proposer des aliments de qualité (bio, locaux, frais) à un prix juste pour les personnes qui y ont difficilement accès, tout en garantissant des revenus stables aux agriculteurs. L'établissement met l'accent sur la coopération entre les acteurs de l'aide alimentaire afin de faire évoluer les pratiques et de favoriser une dynamique collective où chacun - producteurs, associations et consommateurs - trouve sa place et en tire bénéfice.

## LE GALAS 33 AU SEIN DUQUEL LES ÉPICERIES SOCIALES ET SOLIDAIRES MUTUALISENT LEURS APPROVISIONNEMENTS

### LES IDÉES

- > Identifier et mobiliser le foncier disponible
- > Flécher la production vers l'aide alimentaire
- > Innovation : proposer des terrains d'expérimentation avec le domaine universitaire et la recherche pour favoriser la diversification et la production en milieu urbain

## 6. QUELLE PLACE DE L'AGRICULTURE URBaine AUPRÈS DE L'AIDE ALIMENTAIRE ?

### RESSOURCE CONNEXE

- > Cultiver des parcelles solidaires. Impulser la mise à disposition de foncier agricole aux associations de l'aide alimentaires, cela en partenariat avec des acteurs privés et institutionnels.

[En savoir plus ici.](#)

### S'INSPIRER DE CE QU'IL SE FAIT

- > **Dunes fertiles** enracine l'agriculture urbaine dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville. [Découvrir l'initiative.](#)
- > **Espace test agricole**, Limoges Métropole mise sur le maraîchage avec la création d'une ceinture maraîchère en s'appuyant sur de nombreux acteurs pour identifier le foncier, accompagner les porteurs de projets et organiser des rencontres. [Découvrir l'initiative.](#)

- > **La ville de Lorient** fait "Pousser ton emploi" dans un quartier de la ville. [Découvrir l'initiative.](#)



## PARTIE 3

# VERS UNE ALIMENTATION DE QUALITÉ



# Faire vivre la démocratie alimentaire

Il est loin d'être évident d'impliquer les personnes en situation de précarité alimentaire dans les dispositifs qui leurs sont destinés. Mais certaines associations, comme le CRPA et les Restos du cœur, ou des initiatives comme la Sécurité sociale de l'alimentation en Gironde, s'y essaient.

Les personnes en situation de précarité alimentaire manquent de moyens pour se mobiliser. Comme le raconte Christian Bauzet, délégué au Conseil régional des personnes accueillies et accompagnées (CRPA), certaines ne veulent plus se rapprocher de la société. Elles vivent en marge, sans papiers, dorment dans des lieux qu'elles se sont dénichées, et dépendent pour le reste de ce que leur donnent les passants. Pour d'autres, ce sont des faiblesses physiques, économiques et de perception de soi qui freinent l'action. "Ce qui manque, c'est l'opportunité de s'exprimer", observe Christian Bauzet. "Demander aux personnes concernées c'est ce qui permet d'avancer, mais encore faut-il les interroger." Selon lui, commencer par "donner une place" permet de libérer la parole et de faciliter la participation des personnes concernées.

## QUESTIONNAIRE DE SATISFACTION

Le CRPA (voir encadré) organise ainsi des séances plénières durant lesquelles ses membres abordent une problématique liée au quotidien des personnes en situation de précarité (logement, alimentation, accès aux droits etc.). Lors de ces rencontres qui rassemblent 50 personnes (un tiers de professionnels et deux tiers de personnes accueillies), des professionnels et des experts interviennent pour partager leurs connaissances sur le sujet du jour. L'après-midi se poursuit par des échanges lors d'ateliers dont l'objectif est de produire des préconisations destinées aux instances politiques régionales et nationales.

Du côté des Restos du cœur, aucune personne en situation de précarité ne fait partie de la gouvernance - c'est un projet - mais dans chaque département, 10 % à 15 % des bénévoles sont aussi des bénéficiaires. L'association porte une attention particulière à l'intégration des personnes accueillies. Les espaces sont pensés pour être le plus conviviaux possible, et les bénévoles non précaires sont formés à la non-stigmatisation.

L'association utilise aussi différents moyens pour recueillir la parole des personnes accueillies. Les antennes mènent par exemple des campagnes de dégustation avant de lancer leurs appels d'offres et proposent aux personnes accueillies de donner leur avis sur la qualité des produits qui pourraient

être retenus. Une fois par an, une enquête de satisfaction est envoyée à l'ensemble des bénéficiaires pour faire évoluer la gamme de produits proposés. D'autres espaces d'expression et de participation à l'orientation des actions de l'association existent : les comités sociaux des structures d'hébergement et les comités des personnes accueillies au sein de l'organisme de formation les Tremplins du Cœur.

## PRENDRE LA PAROLE

En Gironde, l'expérimentation d'une Sécurité sociale de l'alimentation (SSA) a été précédée d'un parcours d'engagement vers la démocratie alimentaire accompagné par le collectif Acclimat'Action. Ce parcours a impliqué 40 Girondines et Girondins dont certains se trouvaient en situation de précarité. "Il y a une surreprésentation des personnes en situation de précarité économique et alimentaire, à hauteur de 30 %, car c'est une vulnérabilité à laquelle nous voulions accorder une attention particulière", précise Justine Bosredon, chargée de mission Résilience et Innovations territoriales, Démocratie participative au Département de la Gironde, co-porteur de la SSA.

Formés durant six mois aux enjeux alimentaires, les 40 citoyens ont rédigé la charte de conventionnement des lieux et des produits participant à la SSA. Antoine de Raymond, sociologue et directeur de recherche à l'INRAE, membre du collectif Acclimat'Action, a identifié deux défis principaux durant ce dispositif de mobilisation citoyenne.

- > Faire en sorte que les personnes s'investissent de façon régulière et sur la durée ;
- > Permettre à tous de s'exprimer de façon égale au sein des instances de parole.

C'est pourquoi les participants au parcours d'engagement ont reçu une formation de prise de parole en public. Des animateurs ont aussi été mobilisés lors des ateliers pour s'assurer de la répartition de la parole et de la bonne formulation des questions posées. "Nous avons voulu que le volet démocratique soit le point de départ de l'expérimentation de SSA parce qu'il ne nous semblait



pas concevable de construire sans les citoyens, c'est-à-dire les premiers concernés", souligne Justine Bosredon.

## FACILITER LA PARTICIPATION

"Il faut prévoir des moyens pour défrayer des personnes qui prennent du temps sur leur vie quotidienne pour participer au parcours d'engagement. Parfois c'était des demi-journées de travail qui étaient posées." indique Antoine Bernard de Raymond. Dans le budget du projet, une enveloppe doit être prévue pour faciliter l'investissement des personnes sur la durée et la fréquence. Les personnes précaires sont particulièrement contraintes par le déplacement, la garde des enfants, la durée et les horaires de disponibilité lorsqu'elles cumulent plusieurs emplois, etc. Les adhérents du CRPA bénéficient, par ailleurs, de l'appui des établissements d'accueil de jour, notamment pour le transport, et le soutien des travailleurs sociaux à leurs côtés pour les accompagner lors de temps de parole, par exemple.



## LE CRPA, UNE INSTANCE PARTICIPATIVE ET INTER-ASSOCIATIVE

Dédié aux personnes en situation de précarité, de pauvreté et d'exclusion, le CRPA a pour objectif de (re)donner à ses membres le moyen d'exister et de s'exprimer pour faire évoluer leur situation. Des délégués, élus pour représenter les membres de l'association, sont présents à Sainte-Foy-la-Grande (33), Bordeaux (33), Cognac (33), Hendaye (64) et Bayonne (64). Christian Bauzet, délégué à Bayonne, invite collectivités et acteurs de la précarité alimentaire à les mobiliser.

# CONCLUSION

## Une alimentation de qualité, **un engagement pour le futur**

Près de 400 acteurs se sont mobilisés lors des événements proposés au cours du cycle de qualification Précarité et solidarité alimentaire. Ce chiffre témoigne de l'importance du sujet en Nouvelle-Aquitaine. Qu'ils soient élus, agents de collectivités, agriculteurs, bénévoles et salariés de l'aide alimentaire, ou acteurs de la logistique et de la distribution alimentaire ; investis sur les sujets de l'alimentation, de l'agriculture, de la cohésion sociale, de la politique de la ville, et de l'emploi, les acteurs locaux sont à l'œuvre pour résorber la précarité alimentaire sur leurs territoires. Les modèles sont multiples, complémentaires et innovants, dans un contexte où les difficultés financières s'intensifient. Des outils sont encore à construire et à maîtriser pour renforcer ces actions, mais des coopérations existent déjà portant un objectif commun : permettre à toutes et tous, l'accès à une alimentation de qualité. Comme l'inscrit le Pacte Alimentaire de Nouvelle-Aquitaine : poursuivons les dynamiques de relocalisation de l'alimentation ; favorisons les pratiques solidaires à destination des agriculteurs et des mangeurs, notamment les plus précaires ; soutenons une alimentation saine et durable dans nos assiettes. Cela pour que le système alimentaire, dans son ensemble, trouve son équilibre.



Pays et Quartiers de Nouvelle-Aquitaine (PQN-A) est le centre de ressources régional sur le développement territorial et sur la politique de la ville. Créé en 2002, il est un Groupement d'Intérêt Public (GIP) co-piloté et co-financé par l'Etat et le Conseil régional Nouvelle-Aquitaine.

Le centre de ressources a pour missions de :

- aider les collectivités à la compréhension et à l'appropriation des politiques publiques en faveur des territoires urbains, périurbains et ruraux,
- structurer et animer des réseaux de pairs et de professionnels,
- repérer, qualifier et diffuser les expériences, pratiques et initiatives inspirantes pour faciliter l'émergence et la conduite de projets sur les territoires,
- accompagner l'ingénierie des territoires dans la mise en œuvre de projets locaux et dans l'évolution de leurs compétences et pratiques,
- consolider les interactions entre la recherche scientifique et les pratiques territoriales.

Missionné depuis 2018 pour accompagner les Démarches alimentaires de territoires (DAT), il s'appuie sur la feuille de route Pacte Alimentaire pour une alimentation locale et durable (2021-2025), co-pilotée par l'État et la Région Nouvelle-Aquitaine.

Directeur de la publication : Jonathan Delpech

Coordination & rédaction : Maïwen Hoden et Fanny Laison

Création graphique : Laurianne Gervaise,  
[www.septlieues.fr](http://www.septlieues.fr)

Crédits photos : 1<sup>re</sup> et 4<sup>e</sup> de couv, photos p.16 et 18 et illustrations ©Adobestock, photo Vrac p.14 ©Maria Grazia Massimiani, photo p.25 ©France 3 Aquitaine, autres photos ©Fanny Laison

Remerciements pour leurs contributions et relectures :  
Antoine Fort (Fédération des CIVAM en Limousin), Isabelle Blanchard (DRAAF N-A), Tayeb El-Mestari (DREETS N-A), Eric Labadie (Préfecture N-A), Alexia Michoud et Valentina Rebasti (PQN-A)



## Pays et Quartiers de Nouvelle-Aquitaine

Ecosystème Darwin

87 quai de Queyries 33 100 Bordeaux  
05 56 90 81 00  
contact@pqn-a.fr

Action financée via  
le fonds Mieux manger  
pour tous 2025

Créé en 2002, PQN-A est le centre de ressources sur le développement territorial néo-aquitain. Il œuvre pour tous les territoires avec une attention particulière en direction des plus vulnérables de notre région.

Pour en savoir plus sur nos actions en cours, les ressources de PQN-A, rendez-vous sur :

**[www.pqn-a.fr](http://www.pqn-a.fr)**

